

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 62 (1917)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Une campagne de presse allemande. Ses motifs, son échec. — Le territoire stratégique de la Confédération suisse et les opérations de Vénétie.

La presse allemande vient de chercher à la Suisse une mauvaise querelle. Cette querelle a passé par deux phases.

La première a été ouverte par un article du *Lokal Anzeiger* se plaignant comme d'un manquement à la neutralité, d'un discours où M. Ador, conseiller fédéral, a soutenu que la future paix devait être fondée sur la justice et sur le droit. Cette opinion a paru insoutenable au journal de Berlin. Il y a vu un emprunt au « vocabulaire de l'Entente », et a conclu à l'obligation pour M. Ador de résilier ses fonctions.

Le premier mouvement, en Suisse, a été celui de la surprise. On s'est demandé d'où pouvait bien sortir cette attaque d'un caractère personnel contre un des membres de notre gouvernement. Le second mouvement a été celui de l'hilarité. Le point de vue du *Lokal Anzeiger* était d'une si insigne maladresse que le rire seul pouvait répondre. Faire d'une aspiration à la justice une atteinte à l'Empire allemand était plus que de l'originalité. Le troisième mouvement a été celui de la dignité. Toute la presse suisse a soutenu la même et unique thèse, que le choix de nos conseillers fédéraux nous regardait seuls et que nous n'admettions pas que personne nous le dictât. Enfin, le quatrième mouvement a été celui de l'indulgence. Une note officieuse ayant déclaré que l'article du *Lokal Anzeiger* était d'une inspiration personnelle, sans racine gouvernementale, nous avons estimé politique d'accepter la déclaration.

L'autre phase a débuté aussitôt après. La presse impériale a abandonné le prétexte Ador et cherché querelle à la Suisse romande où l'opinion publique est manifestement hostile à la guerre selon la formule allemande.

Au fond, l'inspiration restait la même. Les dirigeants de la campagne de presse, à Berlin, avaient d'abord voulu opposer M. Ador à M. Hoffmann dans l'espoir de créer la zizanie entre Con-

fédérés. Le résultat leur avait appris que lorsqu'il s'agit du gouvernement de la Confédération qui est chose commune, il n'y a pas en Suisse d'opposition de langues ni de races ; il n'y a pas deux « vocabulaires » ; qui touche un des conjoints menace les autres ; la susceptibilité nationale, dans ce qu'elle a de légitime, est dans tous les milieux helvétiques la même. Ils s'apercevaient particulièrement qu'à éveiller cette susceptibilité on rapprochait les cantons les uns des autres au lieu de les diviser, ce qui était le contraire du but poursuivi. Les dits dirigeants abandonnèrent alors le système des personnalités interposées au moyen duquel ils comptaient aviver des dissentiments et ils s'appliquèrent à opposer directement l'opinion romande à l'opinion alémanique.

Une seconde fois, il y a eu long feu. A plus juste titre encore qu'à Berlin, la Suisse pouvait répondre que sa presse ne subit pas d'inspiration gouvernementale. Elle est libre et le Conseil fédéral n'a rien à y voir. Si le gouvernement impérial est désarmé pour empêcher le *Lokal Anzeiger* de se mêler de questions de politique intérieure suisse qui ne le regardent pas, le Conseil fédéral est encore beaucoup plus désarmé pour empêcher les journaux suisses de se mêler de la guerre européenne qui intéresse tout le monde.

Si d'ailleurs, il y a des différences de tempéraments entre *welches*, latins et Suisses allemands, il n'y a pour ainsi dire pas de divergences d'opinions au sujet des responsabilités directes, immédiates de la guerre. Tout le monde sait en Suisse que les déclarations de guerre ont été le fait de l'empire allemand et que les raisons officielles et expresses sur lesquelles elles ont été fondées valent à peu près le prétexte invoqué par le *Lokal Anzeiger* pour adresser sa petite déclaration de guerre personnelle à la Confédération. En 1914, l'Allemagne a procédé en grand à l'égard de ses ennemis comme au mois d'octobre 1917 le *Lokal Anzeiger* a procédé en petit à notre égard. Lorsqu'aujourd'hui, après trois ans de guerre, on relit l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie et la réponse de cette dernière, et lorsqu'on examine le texte de la déclaration de guerre du gouvernement allemand à la République française, on reste abasourdi à la pensée que tant de maux, tant de massacres de braves et honnêtes gens, tant de souffrances imposées à des innocents, tant de haine et tant d'ignominies ont eu pour point de départ des allégations aussi futiles, lancées par de hauts gouvernements et des souverains avec une pareille légèreté.

Il n'est personne en Suisse, non plus, à l'exception de quelques rares contaminés de philosophie impérialiste, qui n'éprouve plus de sympathie pour les principes de la démocratie que pour les gou-

vernements de castes, et ne sache que l'intérêt de la Confédération demande le triomphe de ceux-là contre ceux-ci.

Pour tous ces motifs, la tentative de la presse impériale de dissocier les Suisses était vouée à l'insuccès, aussi bien pendant la phase de la manœuvre directe, opposant les Suisses romands aux Suisses allemands, que pendant la phase de la manœuvre détournée par invocation de personnalités officielles interposées.

Mais pourquoi ? se demandera-t-on, pourquoi cette soudaine levée de boucliers entreprise trois semaines après le fait dont elle s'est autorisée et s'appuyant sur des prétextes dont l'insuffisance foncière saute aux yeux même les moins clairvoyants ?

Il est naturel qu'une revue militaire cherche, en temps de guerre, une explication militaire. On se demandera donc s'il conviendrait de rapprocher la tentative germanique de dissociation des Suisses de l'offensive austro-allemande en Vénétie. L'explication ne répond peut-être pas à la réalité, mais elle ne serait pas absurde ni invraisemblable. On a relevé bien d'autres découvertes pendant la présente guerre qui ont fait reculer les limites de l'invraisemblance.

Il est certain qu'à moins de lourdes erreurs dans la conduite de la guerre des Alliés en Italie, ou d'une notable infériorité numérique ou technique des Italo-Franco-Anglais ou d'une démoralisation improbable de la nation et du gouvernement italiens, circonstance que l'état-major impérial a escomptée, dit-on ; à moins d'une de ces conditions, la manœuvre de Vénétie ne peut aboutir à des résultats politiques décisifs. Le maximum de rendement qu'elle comporterait, si les chances de la guerre lui restaient constamment propices, serait un refoulement successif le long de leurs lignes de communications des armées ennemies toujours en mesure de se couvrir derrière les grands obstacles du terrain. A cet égard, l'offensive prise sur l'Isongo offre moins l'espoir de promptes conséquences que celle des austro-hongrois sortis du Trentin en 1916. Qu'on suppose à cette dernière les résultats obtenus pendant les premières quarante-huit heures par les assaillants du front de Plezzo à Tolmino, c'était en quelques jours toute l'armée du général Cadorna mise fond sur fond, obligée d'accepter une bataille dans les conditions les plus périlleuses et probablement les plus désastreuses. Rien de pareil cette fois-ci. Malgré l'énergie de la secousse éprouvée sur le front de bataille, l'armée italienne a pu se replier derrière sa première ligne de défense et retrouver en huit jours une liberté de manœuvre à peu près entière ; elle a derrière elle les 150 kilomètres de champ que l'offensive de 1916 lui aurait fait perdre d'un seul coup en cas de réussite.

Admettons, par hypothèse, qu'à la faveur de dissentiments graves entre Confédérés, l'état-major impérial se sentît en état de vaincre une résistance déjà moralement ébranlée de l'armée suisse pour passer en Lombardie; ou simplement que ces dissentiments fussent de nature à jeter quelque doute dans l'esprit de l'état-major italien sur la solidité de la couverture à lui assurée par la neutralité helvétique. Dans les deux cas, gravement dans le premier, au moins malencontreusement dans le second, sa manœuvre de Vénétie perdait en sécurité. L'avantage que les Austro-Allemands pouvaient en espérer, le cas échéant, valait bien la tentative.

Quels qu'en aient été les mobiles, de guerre ou d'après-guerre, elle a échoué. Dans cette revue qui jamais au cours des hostilités, — on peut la relire d'août 1914 à la date d'aujourd'hui, — n'a créé de distinction entre les Suisses de langues différentes et les a toujours réunis sous la dénomination collective de « nous » sans spécifier l'origine des erreurs auxquelles nous avons succombé, il sera bien permis de relever aujourd'hui combien dans la dernière affaire les Suisses allemands ont été de loyaux et dignes Confédérés. Par leur unanimité comme par leur fermeté, ils ont aussitôt fait comprendre son devoir à celui de leurs journaux qui, avec quelque légèreté, a paru oublier un instant le point de vue national dans une question d'immixtion étrangère, et même ce son momentanément discordant s'est éteint.

Actuellement, le territoire stratégiquement neutre de la Suisse couvre les derrières de l'armée italienne, comme au mois d'août 1914 il a couvert, par une triste obligation, le flanc gauche de l'armée allemande qui violait la neutralité belge, comme au mois de septembre de la même année il a couvert le flanc droit et les derrières de l'armée française manœuvrant sur la Marne, comme pendant l'offensive italienne de 1915 et 1916 il a couvert le flanc de l'armée autrichienne à l'entrée du Tyrol. En matière militaire et politique et d'une façon toujours plus directe au fur des événements, la Confédération a rempli vis-à-vis de ses quatre voisins, comme elle avait le devoir de le faire vis-à-vis d'elle-même, les obligations de son statut international. Que, d'autre part, les individus et la presse qui les représente n'aient pas laissé subsister de doute sur les sentiments que leur inspiraient les actes des Etats belligérants, c'est un droit et, au regard de la morale humaine, c'était aussi un devoir. Ils sont heureux d'y avoir réussi sans équivoque. Que cela plaise ou non aux journaux allemands, nul de nous n'en aura cure. Nous n'avons pas de permission à leur demander. F. F.